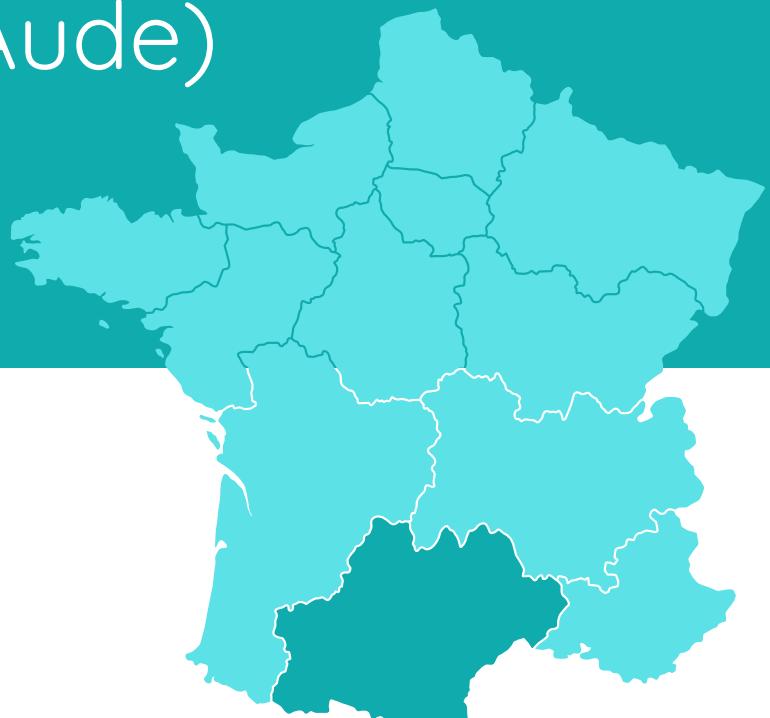


PORTRAIT

de quartiers

Narbonne (Aude)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

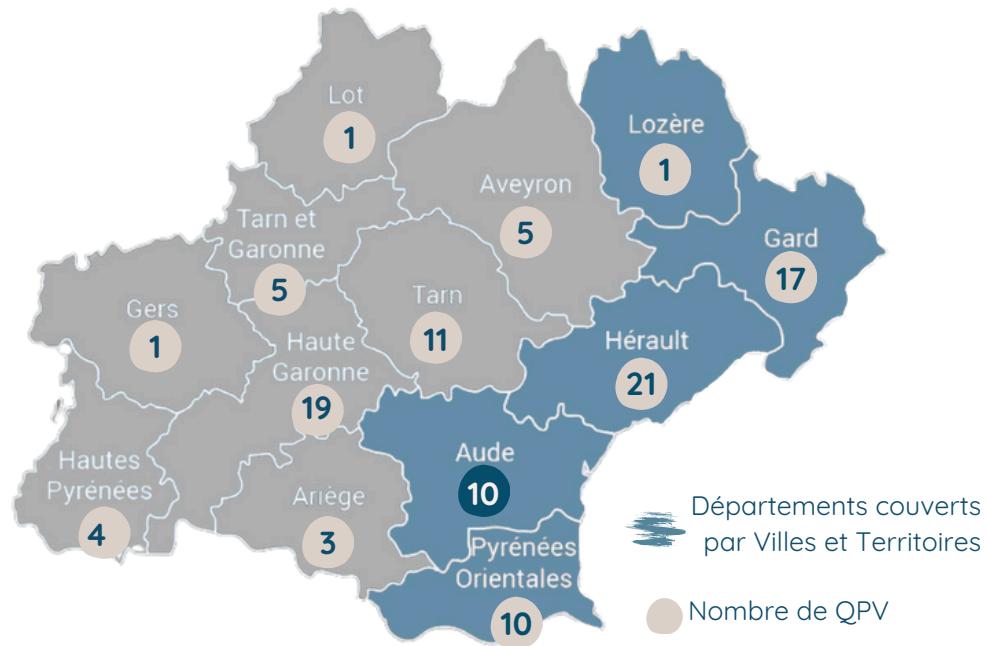
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 14
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%

ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%

LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%

EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'AUDE



©Photo Benh Lieu Song

Chiffres clés [3]

10 quartiers prioritaires

25 688 habitants

6.8% de la population
départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 35.2%
- Indice de jeunesse : 1.2
- Part des 75 ans et + : 8.8%
- Part des femmes : 52.9%
- Part des familles monoparentales : 36.3%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 36.2%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 46.2%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 23.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 32.9%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 19%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 15.1%
- Part des logements vacants : 15.8%



EMPLOI

- Taux de chômage : 33.7%
- Taux d'emploi : 40%
- Taux d'emploi des femmes : 35.5%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 27.8%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 32.9%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

LES TROIS QUARTIERS PRIORITAIRES

En cliquant sur un quartier souligné, vous accéderez à sa fiche statistique, SIG Ville)

Carcassonne recense **10 329** habitants dans **3** quartiers prioritaires, soit **18.4%** de sa population municipale.

2 “petits quartiers familiaux marqués par la précarité” [4] :

Narbonne Ouest : 3 386 habitants

Narbonne Est : 1 674 habitants

1 “centre-ville dynamique” :

Narbonne Centre : 5 269 habitants

Source : [4] Selon la typologie proposée par l'Insee : Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie, n°7, juillet 2028

DES QUARTIERS AUX PROFILS SPÉCIFIQUES

© Plan IGPN 2024, service politique de la ville, direction géomatique, Le Grand Narbonne

Narbonne Centre (Centre-ville)



Ses atouts - Un quartier qui accueille un tissu riche d'acteurs associatifs et qui se caractérise par une grande mixité sociale. Les lieux de lieux de travail et d'études accessibles sont adaptés. Le quartier est doté de commerces suffisants et variés.

Ses fragilités - Une paupérisation accentuée de certains secteurs, favorisée par un habitat social et privé souvent indigne. Un absentéisme et de la déscolarisation précoces. Un non recours aux droits des publics les plus fragiles.*

Narbonne Est (Razimbaud)



Ses atouts - Un quartier à taille humaine, qui a bénéficié de la réhabilitation et de la rénovation de certains de ses bâtiments. Le quartier est doté de nombreux équipements et services (maison de proximité, espace de formation/insertion/emploi, mairie, ludothèque, RPE, MSP,) et d'un tissu associatif dynamique.

Ses fragilités - Une forte précarité (63% de taux de pauvreté), un manque de médiation et d'animation collective. Un décrochage scolaire et de l'absentéisme perlé.*

Narbonne Ouest (Saint-Jean / Saint-Pierre)



Ses atouts - Un quartier bien pourvu en équipements ; une maison des services, un centre d'affaire de quartier, une maison de santé, de nombreuses associations, deux supermarchés, des équipements ludiques et sportifs.

Ses fragilités - Un très faible accès à l'emploi (15% de taux d'emploi des jeunes), un non-recours aux droits malgré la présence de services de proximité, des difficultés d'accès aux équipements sportifs et culturels.

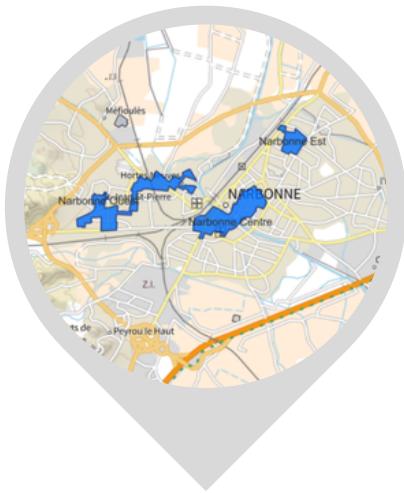
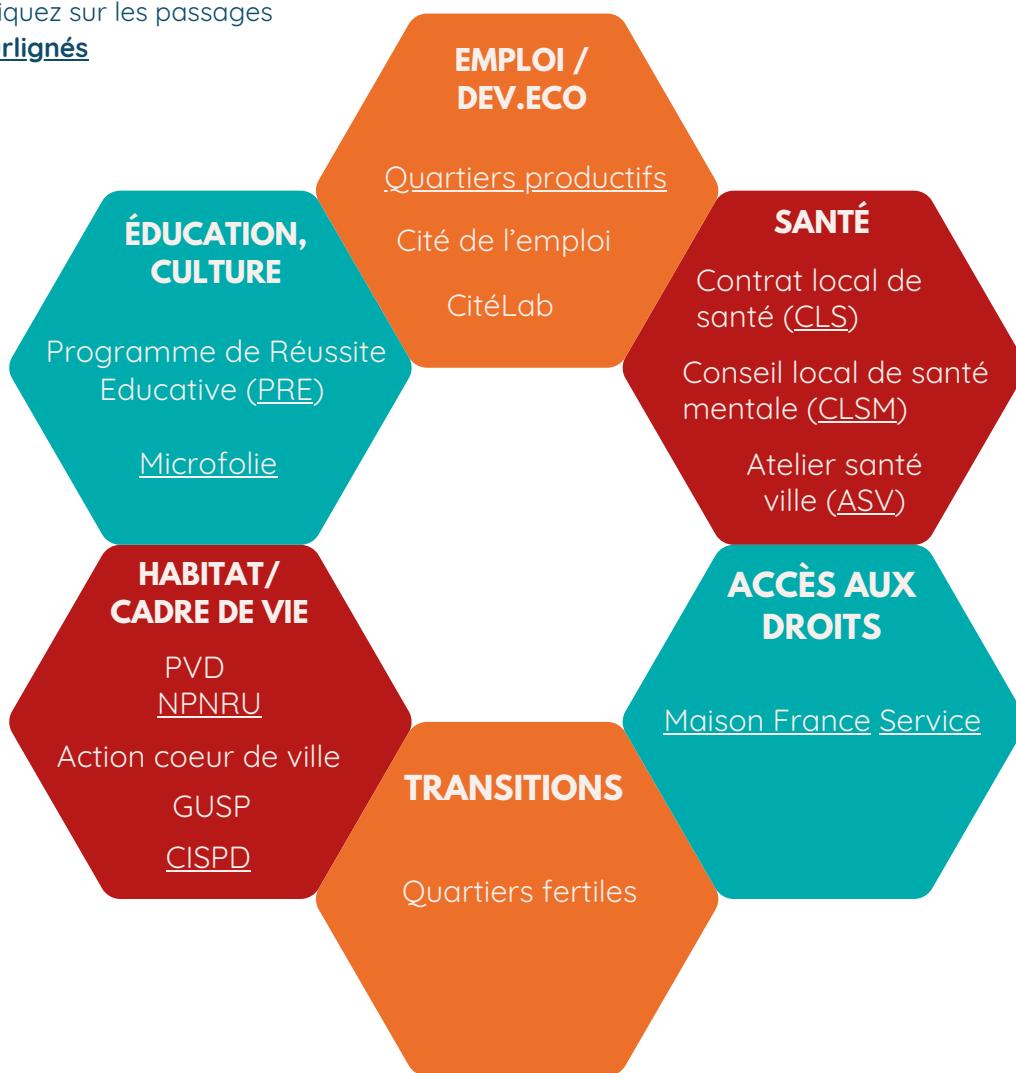
* La première partie de cette page vous permet d'accéder aux données statistiques des QPV. Nous avons donc choisi en seconde partie de restituer le diagnostic réalisé avec les habitants, préalable à l'écriture du contrat engagements quartiers 2030

L'EXISTANT LOCAL

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

Pour en découvrir davantage

Cliquez sur les passages
surlignés



Accédez à
[la carte interactive
du SIG Ville](#)

LE CONTRAT DE VILLE



GOUVERNANCE

La gouvernance - Au Grand Narbonne, un élu dédié à la Politique de la Ville garantit l'articulation entre les enjeux de développement social urbain et ceux du renouvellement urbain.

Un comité des financeurs annuel assure le suivi et l'arbitrage des actions et des financements associés au contrat de ville. Trois commissions thématiques réunissent l'ensemble des partenaires concernés, et s'appuient sur la veille territoriale de divers médiateurs déjà sur le terrain :

- Education
- Emploi et Développement Economique
- Santé Mentale.

Une démarche d'évaluation qui inclut une mesure d'impact

En complément d'une veille statistique, une approche qualitative s'appuie sur des suivis de parcours en matière d'emploi et de logement.

- Le suivi d'une cohorte sur le parcours à l'emploi structuré autour de :
 - La création d'un groupe de travail avec des bailleurs afin de connaître le profil de leurs locataires et son évolution
 - La reconstitution des parcours résidentiels d'une trentaine d'habitants par le biais d'enquêtes.
- Le suivi d'une cohorte mobilité structuré autour :
 - D'une enquête avec une 30aine de femmes pour recenser les freins à la mobilité
 - D'entretiens avec les structures accompagnatrices
 - D'une évaluation des actions mobilité proposées dans le cadre du Contrat de Ville

SIGNATAIRES

De nouveaux partenaires, relevant du champ de la transition écologique, de l'Economie Sociale et Solidaire et des entreprises sont désormais signataires.

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté d'agglomération
du Grand Narbonne
Ville de Narbonne

Etat

Préfecture de l'Aude (ANRU)
Procureur de la République

Autres partenaires

Rectorat
CAF de l'Aude
ARS
ANAH
BPI
Banque des territoires
France Travail
MLI
CCI
CMA
Bailleurs (5)
Manpower
Véolia

LE CONTRAT DE VILLE

ORIENTATIONS TRAVERSALES AUX 3 QUARTIERS



ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

1. Diminuer l'exposition aux vulnérabilités
2. Renforcer l'inclusivité de l'espace public



PARTICIPATION CITOYENNE (GUSP ET FPH)

1. Entretien et gestion des espaces à usage collectif
2. Sensibilisation au respect de l'environnement et du cadre de vie ainsi que l'appropriation des espaces extérieurs et des logements,
3. Implication et participation citoyenne des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.



PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

1. Promouvoir la santé mentale des habitants des quartiers prioritaires de Narbonne.
2. Améliorer la prévention de la souffrance psychique des habitants des quartiers prioritaires de Narbonne.



EMPLOI

1. Cité de l'emploi



Consulter le [contrat de ville de Narbonne](#)



ÉDUCATION

1. PRE
2. Droit commun

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

1. Prévenir et transformer : faire reculer les préjugés et les stéréotypes.
2. Soutenir et accompagner : sensibilisation et formation pour les acteurs du territoire.
3. Concerter, dialoguer, visibiliser et mobiliser le territoire

Contacts utiles

Albina KOSSI, Cheffe de service Politique de la Ville : A.KOSSI@legrandnarbonne.com
Véronique SOUSSAN, déléguée de préfet : veronique.soussan@aude.gouv.fr